

Rapport public Parcoursup session 2021

Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS - Spécialité Equitation (10923)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS - Spécialité Equitation (10923)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	224	30	37	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux

Un Galop 5 validé (au minimum) est nécessaire.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Merci de consulter tout d'abord cette page "[Informations lycées](#)"

Les Licences Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive sont des formations préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. Les études ne se limitent pas à la pratique sportive : les étudiants y reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences humaines et sociales), une formation méthodologique (langue, statistiques, informatique), et une formation professionnelle dans le cadre de la mention choisie. La première année de licence est un premier palier commun de formation et d'orientation.

L'UFR des Sciences du Sport (STAPS) de l'Université Paris-Saclay propose quatre mentions :

Activité Physique Adaptée et Santé - APA&S

Éducation et motricité, proposant deux parcours: Intervention en milieu scolaire du 1er degré (professorat des écoles) - EM1; Intervention en milieu scolaire du second degré (EPS) - EM2

Entraînement sportif - ES

Management du sport - MS

Une mention de licence professionnelle "Métier de la forme" est accessible après deux années d'étude dans une des mentions pré-citées

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans le contexte d'une filière sélective et à la suite d'un pré-traitement algorithmique, tous les dossiers ont été relus pour :

- Vérifier la réalité de la possession d'un Galop 5 au minimum, condition exigée pour être classé ;
- Vérifier que les résultats des candidats étaient bien saisis (prise en compte des conséquences du contexte sanitaire) ;
- Vérifier la bonne codification par les candidats et correction si besoin des compétences sportives annoncées (domaine 3) et de leur compétences d'encadrement et leurs compétences civiques et citoyennes (domaine 4) ;
- Lecture des documents complémentaires pour vérifier que le candidat n'a rien oublié lors de la constitution de son dossier et la codification de ses compétences ;
- Correction des informations obtenues à la suite de l'extraction des données via la plateforme Parcoursup.

Puis, les candidats ont été classés en prenant en compte à la fois le niveau de Galop, les niveaux des attendus dans les 5 domaines de compétences et le projet de formation motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux rappelle qu'un projet d'études universitaires se construit sur un temps long et non à la dernière minute. Cette construction impose une réflexion et une mise en œuvre sur plusieurs points :

- Une bonne connaissance des études en STAPS et des différentes mentions. De plus, le candidat ne confondra pas les études en STAPS et la pratique sportive personnelle en club.
- Une première réflexion sur son projet professionnel, même s'il pourra évoluer au cours de ses études.
- Une anticipation de ces études universitaires par le choix cohérent des spécialités et options au lycée et dans ses engagements personnels, afin de se préparer et faire la preuve de réelles appétences et compétences dans les pratiques physiques, sportives ou artistiques, d'avoir pris en compte que les études en STAPS sont scientifiques (sciences de la vie, sciences humaines et sciences sociales), s'être engagé dans des pratiques d'encadrement, civiques et citoyennes dans le cadre associatif et/ou à l'association sportive.
- L'obtention du niveau requis a minima pour cette filière sélective (Galop 5) ; une formation en cours ou l'estimation d'un niveau Galop 5 ne sont pas recevables.

De nombreux candidats ne sont pas suffisamment vigilants lors de la constitution de leur dossier ou l'ont construit dans l'urgence malgré les informations qu'ils ont pu recevoir dans leurs établissements scolaires. La commission d'examen des vœux pour l'entrée en Licence STAPS Tronc commun recommande aux candidats :

- De vérifier la bonne saisie de l'ensemble de leurs résultats scolaires.
- De lire attentivement les éléments descriptifs des domaines de compétences 3 et 4 afin de codifier correctement leurs compétences dans ces domaines.
- De renseigner avec une réelle attention l'ensemble des rubriques permettant de décrire leurs activités et centres d'intérêts. Trop de candidats semblent considérer à tort que ces rubriques sont accessoires voire ne les renseignent pas.
- De porter une attention toute particulière à la rédaction du projet de formation et de ne pas hésiter à lui adjoindre des justificatifs. Dans tous les cas, les candidats éviteront les lettres-types qui n'apportent aucune information réelle sur leur projet.
- Pour cette formation sélective, il est utile d'adjoindre au projet de formation tous les documents utiles : attestation du Galop obtenu, résultats en compétition, activités d'encadrement en équitation, etc.

Enfin, la commission d'examen des vœux conseille aux candidats de participer aux journées portes ouvertes ou à solliciter si besoin des entretiens d'informations.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières scientifiques		Notes dans les matières scientifiques	Très important
	Résultats dans les matières littéraires		Notes dans les matières littéraires	Très important
	Niveau de compétences sportives		Notes en éducation physique et sportive (EPS) et éléments de preuves sur le niveau de pratique sportive scolaire (association sportive scolaire) et extrascolaire	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à s'organiser Capacité à réussir dans la formation		- Éléments d'appréciation de la Fiche Avenir sur le profil des candidats renseignés par l'équipe éducative (méthodes de travail, autonomie...) - Avis du chef d'établissement sur la cohérence des vœux formulés et la capacité à réussir des candidats - Projet de formation motivé	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, Investissement		Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les métiers de l'équitation, de la formation en STAPS et des métiers du sport - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation - Cohérence du projet - Adéquation du projet aux débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres	- Galop 5 au minimum et attesté - Engagement citoyen -		Rubrique "Activités et centres"	Essentiel

d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif - Pratique sportive à l'AS et en club	d'intérêts" du dossier Parcoursup - Galop 5 au minimum et attesté - Qualifications d'animation et d'encadrement - Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... - Qualifications en secourisme et sauvetage - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,.... Expériences et les implications dans des évènements.	
---	---	---	--

Signature :

Sylvie RETAILLEAU,
Président de l'établissement Ecole Universitaire de premier cycle - Campus d'Orsay Université Paris-Saclay